5 février 2001

01.103
ad 01.008

Postulat du groupe PopEcoSol

Cours de sensibilisation

Les agressions répétées de chiens sur des personnes et leur médiatisation, parfois exagérée, ont mis en lumière le manque d'information et de formation tant au niveau des propriétaires de chiens qu'au niveau de la population. Ce sentiment d'insécurité mérite d'être pris au sérieux, d'autant qu'il est basé sur des faits réels et souvent tragiques.

La relation anthropomorphique, à la Walt Disney, que nous entretenons avec nos animaux, ne respecte plus la barrière des espèces. La méconnaissance élémentaire des règles sociales propres à nos animaux de compagnie ne fait que s'accroître.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de rendre obligatoires aux détenteurs de chiens des cours de sensibilisation à la psychologie et à la vie animale. Ces cours devraient permettre aux maîtres et aux futurs maîtres de chien d'acquérir les connaissances de base en matière d'éducation et de socialisation, d'anatomie et de premiers soins vétérinaires, ainsi qu'une sensibilisation à sa propre relation à l'animal.

Le Conseil d'Etat règle les modalités de mise en place de tels cours, délai, dérogation, financement, etc.

Signataires: L. Debrot, P.-A. Thiébaud, F. John, C. Piguet, C. Gehringer, A. Bringolf, L. Boegli, E. Augsburger, G. Taillard, C. Stähli-Wolf et F. Portner.